

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5459 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHAHOUI DRISS

Date de naissance : 21/08/1958

Adresse : LOT SAF SAF N° 63 MARRAKECH

Tél. : 0663461238 Total des frais engagés : 923,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/07/2023

Nom et prénom du malade : DRISS CHAHOUI Age : 65 ANS.

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète Type II

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : DT II

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : MARRAKECH Le : 11/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/07/2023	16 C	1500DA		Dr SARA BOUMEIZ Médecin en gynécologie Hay Riad Djerba Tél. 06 52 32 12 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/17/2023	603,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	LABO HAY HASSAN MÉDICAL ANALYSES des Hôpitaux Marrakech Marrakech 0524 34 34 27 28 TÉL/FAX : 0524 34 34 27 28 INPE : 073084750
11/07/23	B160	M010	 

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

le 11/07/2023

Mr/Mme Chahoui Driss.

10762

Stagrid 700 mg

360g x 3 1 - 0 - 1 cp

Aprovel 150 mg

158,30 x 2 1 + 8 1/2

35,40 x 3

Kardegic 180 mg

2 sachet 1/2 a midi

603,70

LOT : 22E012
PER : 06 2024

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70

6 118001 081189

LOT : 22E012
PER : 06 2024

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30

P.P.V : 35DH70

6 118001 081189



LOT	230410
EXP	01.2026
PPV	107.60

LOT	223257
EXP	09.2025
PPV	36.20
LOT	223938
EXP	11.2025
PPV	36.20

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
APROVEL 150MG CP B28
P.P.V : 158,30 DH
6 118001 080892



6 118001 080892

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V : 35DH70

6 118001 081189

KARDEGIC 160MG
SACHETS B30
P.P.V : 35DH70

6 118001 081189

ORDONNANCE
Dr. Chahoui Driss
Date : 11/07/2023
Signature : Driss Chahoui
SNB : 071312482

Laboratoire des Analyses médicales Hay Hassani

Dr OTHMANI Omar Mounir

Médecin spécialiste en Biologie Médicale

Diplôme des études supérieures en Hématopathologie
Université Mohammed V Souissi. FMPR.

Ancien Chef des Laboratoires
Hôpital Militaire Avicenne de Marrakech.



مختبر التحاليل الطبية | حي الحسني

د. عثمانى عمر منير

طبيب متخصص في البيولوجيا الطبية

دبلوم الدراسات العليا في أمراض الدم

جامعة محمد الخامس - سوسي

كلية الطب والصيدلة - الرباط

رئيس سابق للمختبرات الطبية

بالمستشفى العسكري ابن سينا مراكش

MARRAKECH le: 11/07/2023

FACTURE N° 1051/2023

Médecin

Nom du patient **MR CHAHOUI DRISS**

Examens **- HBA1C- URE- CREAT**

Cotation **B 160 + PC10**

Montant **170,00 DH**

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: **CENT SOIXANTE-DIX DIRHAMS**

LABO HAY HASSANI
ANALYSES MÉDICALES
Massira 1A 81 Appt 1 Marrakech
Tél./Fax: 05 24 34 34 27 / 28
INPE: 073064750

le : 11/07/2013

ORDONNANCE

Mr Chabou Driss

HbA1c

13rée / creat

LABO HAY HASSANI
ANALYSES MÉDICALES
Massira 1A81 Appt 1 Marrakech
Tél./Fax : 05 24 34 34 27 128
INPE : 07 30 64 750

DR SARA BOUMELZ
Médecin Généraliste
Hay Targa Douar laskar 634
Tél : 05 24 34 55 00



Dr OTHMANI Omar Mounir

Médecin spécialiste en Biologie Médicale

- Biochimie, Hormonologie et Autoimmunité
- Bactériologie, Virologie, Parasitologie et Mycologie
- Hématologie et Immuno-Hématologie

Diplôme des études supérieures en Hématopathologie

Université Mohammed V Souissi. FMPR.

Ancien Chef des Laboratoires

Hôpital Militaire Avicenne de Marrakech.



د. عثمانى عمر منير

طبيب متخصص في البيولوجيا الطبية

- علم الكيمياء الحيوية، الهرمونات والمناعة الداتية

- علم الجراثيم الفيروسات الطفيليّات والقطريّات.

- أمراض الدم والمناعة.

دبلوم الدراسات العليا في أمراض الدم

جامعة محمد الخامس - سوسي

كلية الطب والصيدلة - الرباط

رئيس سابق للمختبرات الطبية

بالمستشفى العسكري ابن سينا مراكش

Prélèvement du : 11/07/2023 à 07:32



Résultats édités le: 11/07/2023

MR CHAHOUI DRISS

Dossier N° 20L189

Page: 1/1

BIOCHIMIE SANG

HEMOGLOBINE GLYQUEE (HbA1c)

(HPLC. Technique de référence. Chromatographie liquide haute performance)

Résultat.....: 6,10

Antécédent du 17/03/23 - 08:18 : 6,40

Interprétation (Suivi du diabétique) Normes ANAES:

- * 4,00 à 6,00 Etat non diabétique ou diabète très bien équilibré.
- * 6,10 à 6,50 Diabète bien équilibré.
- * 6,60 à 8,00 Diabète à contrôler. Révision thérapeutique éventuelle.
- * Sup. à 8,00 Diabète non équilibré. Contrôle/révision thérap. recommandés.

UREE.....:	0,53	g/L (*)	(0,15 à 0,50)
(Colorimétrie enzymatique)	8,80	mmol/L	(2,49 à 8,30)
CREATININE SERIQUE.....:	9,30	mg/L	(6,00 à 14,00)
(Cinétique à 37°)	82,31	μmol/L	(53,10 à 123,90)

LABO HAY HASSANI
ANALYSES MÉDICALES
Massira 1A 81 Appt 1 Marrakech
Tél./Fax: 06 24 34 34 27 / 28
INPE: 073064750

Validé par Dr OTHMANI Omar M.
Merci de votre confiance...